

Pièces nécessaires à la demande de passeport

Vous devez être de nationalité française.
Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande.

Pour une première demande

Si vous n'avez pas de carte d'identité ou si elle est périmée depuis plus de 5 ans :

- Une photo d'identité [conforme aux normes](#)
- Formulaire [cerfa n°12100*02](#) à imprimer après l'avoir rempli en ligne (ou à remplir sur place)
- [Timbres fiscaux](#) : 86 € ([achat en ligne](#))
- [Justificatif du domicile](#) : original + photocopie
- [Acte de naissance](#) (copie intégrale ou extrait avec filiation) de **moins de 3 mois** : original
(sauf en cas de [naissance à l'étranger](#) ou dans une ville dont [l'état civil est dématérialisé](#))
+ [Justificatif de nationalité française](#) si l'acte de naissance ne suffit pas à prouver la nationalité : original + photocopie

Si vous avez une carte d'identité valide ou si elle est périmée depuis moins de 5 ans :

- Votre carte d'identité : original + [photocopie](#)
- Une photo d'identité [conforme aux normes](#)
- Formulaire [cerfa n°12100*02](#) à imprimer après l'avoir rempli en ligne (ou à remplir sur place)
- [Timbres fiscaux](#) : 86 € ([achat en ligne](#))
- [Justificatif du domicile](#) : original + photocopie

Pour un renouvellement

Si votre passeport est récent (valide ou périmé depuis moins de 2 ans) :

- Une photo d'identité [conforme aux normes](#)
- [Timbres fiscaux](#) : 86 € ([achat en ligne](#))
- [Justificatif du domicile](#) : original + photocopie
- Formulaire [cerfa n°12100*02](#) à imprimer après l'avoir rempli en ligne (ou à remplir sur place)
- Ancien passeport : original + photocopie

Si votre passeport est périmé depuis plus de 2 ans

Si l'ancien passeport est sécurisé :

- Une photo d'identité [conforme aux normes](#)
- [Timbres fiscaux](#) : 86 € ([achat en ligne](#))
- [Justificatif du domicile](#) : original + photocopie
- Formulaire [cerfa n°12100*02](#) à imprimer après l'avoir rempli en ligne (ou à remplir sur place)
- Ancien passeport : original + photocopie

Si l'ancien passeport n'est pas sécurisé :

- Une photo d'identité [conforme aux normes](#)
- [Timbres fiscaux](#) : 86 € ([achat en ligne](#))
- [Justificatif du domicile](#) : original + photocopie
- Formulaire [cerfa n°12100*02](#) à imprimer après l'avoir rempli en ligne (ou à remplir sur place)
- Ancien passeport : original + photocopie
- Carte d'identité sécurisée (plastifiée) : original + photocopie

Si vous n'avez pas de carte d'identité sécurisée :

un [acte de naissance](#) de **moins de 3 mois** (copie intégrale ou extrait avec filiation) : original.

Ou un [justificatif de nationalité française](#) : original + photocopie